

# Copie de billets de banque : inquiétudes sur Photoshop

Kevin Connor, '

*director of product management* de Photoshop, confirme qu'Adobe a bien placé dans le code de Photoshop CS le système de détection de contrefaçon de billets de banque CDS (*counterfeit deterrence system*) du consortium des banques centrales CBCDG (*Central Bank Counterfeit Deterrence Group*). Ce programme introduit dans Photoshop à la demande du CBCDG s'exécute dès que l'utilisateur du programme charge ou scanne une image. « *Le code CDS est exécuté afin de déterminer si l'image est celle d'un billet de banque* » a confirmé Kevin Connor. « *Si un billet de banque est détecté, l'image n'est pas ouverte et une fenêtre de dialogue s'affiche qui indique à l'utilisateur où se diriger pour obtenir plus d'informations* ». Selon Adobe, la technologie CDS n'est pas obstructive, et l'impact du nouveau code est limité, « *généralement mesurable sur une fraction de seconde* ». Rien de bien grave pour l'utilisateur, donc, d'autant que les faits ont été révélés plus d'un mois après le lancement de la version CS, ce qui tend à démontrer que les utilisateurs de Photoshop concernés par la restriction sont en nombre très limité. Adobe se sent donc d'autant moins concerné par la polémique soulevée sur les forum par cette limitation que le CBCDG propose des solutions adaptées aux attentes des graphistes qui éprouvent le besoin de disposer d'images de billets de banques. Mais aussi que les autres produits d'Adobe ne sont pas concernés, CDS n'étant implémenté que dans Photoshop CS. Cependant, une telle pratique soulève une problématique dangereuse pour les éditeurs. Adobe a placé dans Photoshop une application externe dont le code lui échappe totalement ! Quels sont les risques encourus par les utilisateurs de Photoshop si ce programme étranger interfère avec le fonctionnement du programme, voir de l'ordinateur hôte ? Plus grave encore, l'intervention du CBCDG auprès d'Adobe tendrait à démontrer qu'une structure extérieure, financière ou gouvernementale, peut à loisir et à l'insu des utilisateurs glisser des programmes dans les applications. Imaginez un module implémenté sur Windows ou Internet Explorer qui renseigne systématiquement le système américain de surveillance Echelon, sans que celui-ci n'ait à rechercher l'information ? Adobe en tous cas n'a pas assuré sur ce coup, à aucun moment l'éditeur n'a averti ses utilisateurs de l'existence d'un module externe introduit dans son programme, ni des limites induites sur ce dernier?